

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 48-322-1923 Divers

n° 48-322-1923

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 septembre 1923

Numéro JO

n° 322 du 30/09/1923

Date du numéro

30 septembre 1923

TEXTE INTÉGRAL

M. Thillard est suspendu de ses fonctions de Chef p. i. du service Judiciaire, en, coyséquence, l'arrêté du 2 mars 1923 est rapporté, jusqu'à notification de la décision du Ministre.